

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 31 (1951)
Heft: 2

Artikel: L'économie française devant les problèmes du réarmement
Autor: Aymard, Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888570>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'économie française

devant les problèmes du réarmement

par

Philippe Aymard

Docteur en droit

Chargé de cours à l'École libre des sciences politiques

L'ANNÉE 1950 aurait pu, logiquement, être celle de la stabilisation de l'économie française. Elle devra, pour l'histoire, se contenter de la qualification plus modeste d'année « la moins anormale » de l'après-guerre.

Deux abondantes récoltes successives, une monnaie appréciée, une certaine stabilité des prix et des salaires, un relèvement inespéré de la balance commerciale, le plein-emploi des hommes et des capitaux, à peu près réalisé, tout concourrait en effet à rendre à l'économie française un équilibre qu'elle avait perdu depuis longtemps.

La guerre de Corée et la politique de réarmement qui a suivi ont tout remis en question, et au début de 1951 on ne peut s'empêcher de considérer avec ameretume la ruine de bien des espérances et avec anxiété l'imminence de bien des dangers. L'inquiétude est d'autant plus forte qu'une expérience tout à fait récente nous a enseigné, mieux que ne le feront jamais des manuels d'économie politique, le déroulement et l'incidence des phénomènes inflationnistes accompagnant inéluctablement tout programme de réarmement massif.

Il n'entre évidemment pas dans nos intentions de porter sur le principe même du réarmement, ses causes et ses prolongements, un jugement de valeur. Mais il est certains problèmes dont on ne prend pas encore une très nette conscience et qu'il importe, semble-t-il, de préciser. Au premier rang de ces problèmes se situent, pour reprendre une phraséologie

devenue courante, les « goulets d'étranglement » qu'il faudra franchir dans un avenir immédiat ; on sera tout naturellement conduit à montrer ensuite les bouleversements inévitables que devra subir, aussitôt après, notre politique économique.

I. — ASPECT INDUSTRIEL ET FINANCIER DU RÉARMEMENT

Le Parlement a voté 740 milliards de crédits militaires pour l'exercice 1951. Exprimé en valeur relative, ce montant représente à peu près le tiers du budget global du pays et un dixième du revenu national. C'est peu par rapport aux Etats-Unis où les proportions sont infiniment supérieures. Mais c'est beaucoup pour la France qui, elle, a subi sur son territoire deux guerres meurtrières et n'a pas encore achevé — il s'en faut — de relever les ruines et de reconstituer son capital. Il est bon de citer les chiffres suivants établis tout récemment par M. René Pupin dans un fort intéressant travail statistique : la fortune privée de la France s'élevait en 1911 à 286 milliards de francs-or. En 1938, elle n'était plus que de 131 milliards. En 1950, elle atteignait seulement 91 milliards.

Préparer une troisième guerre après avoir perdu plus des 2/3 de son patrimoine au cours des deux premiers conflits, et ce en moins de deux générations, c'est là un effort que l'on ne mesure pas toujours à

son exacte intensité. Et certaines critiques du magazine américain « Time », par exemple, qui reprochent à la France de pratiquer « a go slow policy » devraient, par souci d'équité, en tenir un plus grand compte.

Les crédits sont donc votés. Est-ce tout? Certes non. Il reste à résoudre deux questions essentielles :

— L'économie française dispose-t-elle de l'élasticité suffisante pour augmenter la production d'armement sans diminuer d'autant la production des biens de consommation courante? Si l'on répond par l'affirmative, cela revient à supposer résolu le problème industriel de l'approvisionnement en énergie, en matières premières et en main-d'œuvre. Si l'on admet par contre que les besoins individuels devront être réduits pour faire place aux priorités de la défense nationale, le problème passe du plan industriel à celui de la politique économique et l'on devra parler de rationnement, de contingentement et de répartition.

— L'économie française dispose-t-elle des ressources nécessaires pour financer le coût du réarmement sans entraîner le pays dans un nouveau cycle inflationniste? Si l'on répond par l'affirmative, cela revient à supposer résolu le problème financier des investissements et des crédits indispensables pour atteindre le but visé. Si par contre, la seule solution reste le recours à l'inflation, le problème passe ici aussi du plan financier à celui de la politique économique et l'on devra à nouveau évoquer le dirigisme et les méthodes autoritaires de lutte contre l'inflation.

Sur le plan industriel, les pouvoirs publics prétendent que le niveau actuel de la production pourra, au plus, être élevé dans les prochains mois de 6 à 7 p. 100, grâce à une productivité accrue et à l'augmentation de la durée du travail dans les entreprises.

Si la production s'accroît effectivement dans ces proportions, il sera possible de maintenir les fabrications courantes, le niveau des exportations et de réaliser le programme prévu de réarmement.

C'est là un espoir que nous souhaitons voir se réaliser, mais il ne faut pas sous-estimer la gravité des trois obstacles qui vont entraver l'essor de la production dans les mois à venir, même si un effort spécial de productivité est accompli.

— D'une part les ressources d'énergie et leurs possibilités d'accroissement sont des plus réduites. On estime à 65 millions de tonnes de houille et à 11 millions de tonnes de coke les besoins français en 1951. La production nationale donnera au plus 55 millions de tonnes de houille et 6,5 millions de tonnes de coke. Force sera donc d'importer de l'étranger le complément indispensable. Mais tous les autres pays sont, comme nous, en butte aux mêmes problèmes, aux mêmes difficultés. Nos partenaires européens (Angleterre, Belgique, Pologne) pourront au plus fournir 8 millions de tonnes de houille et il faudra faire venir 2 millions de tonnes des Etats-Unis à des conditions des plus onéreuses. Pour le coke la situation est encore plus tendue. Sur les 4,5 millions de tonnes

à importer, il semble que l'on puisse au plus en obtenir 3,3 millions de nos fournisseurs habituels. On sait la position prise à ce sujet par les dirigeants de Bonn et il ne semble pas que le Plan Schuman, même adopté rapidement, soit en mesure d'assurer les répartitions souhaitées en temps voulu. Déjà la production d'acier a diminué en décembre par rapport aux niveaux records des mois précédents, et les stocks de nos industries sont plus faibles qu'il y a un an.

— En second lieu, l'industrie française est entièrement dépendante de l'étranger pour ses approvisionnements en matières premières telles que laine, coton, caoutchouc, métaux non ferreux, pétrole. Avant d'engager des programmes de fabrication à longue échéance, il faut assurer ses approvisionnements, ce qui suppose l'octroi des devises nécessaires (et c'est un problème non négligeable en raison de la hausse de 100 à 400 p. 100 qui a frappé certaines matières premières depuis le déclenchement des hostilités en Corée ; on estime à 130 milliards de francs l'incidence de cette hausse sur les importations de 1951). Il faut aussi se préoccuper de la possibilité de faire les achats voulus (l'accord de Washington en vue d'une équitable répartition des produits stratégiques n'est pas encore entré en application).

— Enfin, il n'y a pas en France comme dans d'autres pays comme l'Italie — ou même les Etats-Unis — de chômage à résorber, et par conséquent de réserve disponible de main-d'œuvre apte à fournir l'appoint indispensable aux secteurs travaillant pour la défense nationale. Tant que les nouvelles normes de productivité, tant que les modifications de durée de travail ne seront pas appliquées — et même après, dans certains cas — il y aura une tension sur le marché de la main-d'œuvre, et les fabrications prioritaires pour la défense nationale absorberont des ouvriers au détriment des entreprises travaillant pour le secteur privé, provoquant des demandes de relèvement de salaires que la hausse des prix, déjà commencée, ne légitimera que trop.

Comme on le voit, il n'est pas facile de répondre par l'affirmative à la première question que nous avons posée, à savoir l'existence de réserves suffisantes propres à donner à l'économie française la possibilité d'augmenter dans la mesure voulue sa capacité de production. Mais le problème industriel n'est pas le seul à s'avérer difficile à résoudre. L'aspect financier est tout aussi préoccupant.

Il eût été, sinon logique, du moins plus orthodoxe, de demander à l'épargne les capitaux nécessaires pour financer le programme de réarmement.

Malheureusement, on se fait beaucoup d'illusion sur les réserves disponibles des épargnants et en tout état de cause la situation du marché financier interdit pour l'instant toute émission d'emprunt public ; et pour « dégager », comme l'on dit en style budgétaire, les ressources nécessaires à l'équilibre des dépenses nouvelles, force a été une fois encore d'avoir recours à l'impôt. Majoration de taux, augmentation de taxes,

reconstruction de décimes supplémentaires et exceptionnels, une fois de plus l'ingéniosité (!) des techniciens de la rue de Rivoli ne s'est pas démentie. On a pourtant dit et redit à la tribune de l'Assemblée Nationale, comme dans d'autres déclarations officielles, que « la pression fiscale avait dépassé son point critique », que « le stade était atteint où, suivant la formule connue, l'impôt tue l'impôt ». Devant certaines nécessités nationales et internationales, il a fallu se résoudre à demander à l'impôt près de 150 milliards supplémentaires... sans parvenir toutefois à équilibrer pour autant les comptes de l'Etat. Et la menace la plus grave qui pèse sur l'économie ne réside pas dans les difficultés de perception de ces impôts nouveaux, mais dans la surévaluation des autres ressources budgétaires : 320 milliards d'emprunts nouveaux alors que pour 1950 on a péniblement trouvé 30 milliards d'argent frais sur les 180 prévus dans la loi de finances, économies hypothétiques alors que les demandes de plus en plus pressantes d'augmentation des traitements vont s'affirmer à la suite de la hausse du coût de la vie.

La seule solution serait de persuader les thésauriseurs d'or à vendre leur métal pour souscrire à un emprunt de défense nationale. Mais comme précisément, ainsi que l'a souligné dans un article récent M. Raymond Aron, les détenteurs du métal l'ont acquis et le conservent pour se prémunir contre un risque de guerre, on se trouve pris dans un cercle vicieux.

Alors? Eh bien, il semble établi que si le problème industriel et le problème financier s'avèrent aussi difficiles à résoudre dans le cadre actuel de notre régime économique, il n'y ait plus qu'à franchir le pas, c'est-à-dire reconnaître que l'augmentation des dépenses ne sera compensée ni par l'accroissement corrélatif de la production, ni par une ponction volontaire ou imposée des revenus, et admettre par conséquent l'existence d'un écart inflationniste important — certains le chiffrent pour 1951 à 700 milliards — mettant en péril les bases mêmes de notre organisation économique. Ceci admis, le réarmement aura tout naturellement amené, par mesure d'autodéfense, l'économie française à recourir au carcan, hélas déjà éprouvé, de la politique de dirigisme.

II. — RÉARMEMENT ET POLITIQUE ÉCONOMIQUE RETOUR AU DIRIGISME

Dans le numéro de décembre 1950 de la Revue de Paris, M. Ed. Giscard d'Estaing estime que le réarmement ne conduit pas automatiquement au dirigisme mais qu'au contraire, il postule de façon encore plus impérative la libération des échanges. Et l'auteur de préconiser un vaste arsenal de l'ouest européen où se réaliseraient le plein emploi des hommes et des ressources, et de citer l'exemple américain où, de

1940 à 1944, la valeur de la production a pu passer de 90 milliards de dollars à 200 milliards, sans entraîner de baisse du niveau de vie ni de recours à des mesures arbitraires.

Nous aurions certes aimé qu'il en fût ainsi ; mais d'une part — et nous sommes les premiers à le déplorer — l'organisation de l'Europe ne paraît pas avoir atteint le degré minimum de cohésion et d'efficience nécessaire sur le plan politique, économique ou militaire pour envisager comme une tâche unique le réarmement occidental. D'autre part, ce sont, cette fois-ci, les Etats-Unis eux-mêmes qui prennent les devants et mettent en place chez eux, à leur échelle, les rouages d'un énorme appareil dirigiste. Et les récents entretiens de Washington semblent bien indiquer que l'on s'oriente à la fois sur le plan international pour la répartition des produits de base, et sur le plan national pour l'exécution des priorités de fabrication, vers une économie dirigée par le pouvoir central dans un double sens :

a) lutter contre l'inflation menaçante en tentant de maintenir l'équilibre nouveau dans toute la mesure du possible,

b) orienter la fabrication dans les secteurs jugés prioritaires en répartissant souverainement les moyens de production.

Il ne semble pas que la France puisse faire exception à la règle commune, et déjà, dans la presse comme au Parlement, dans les déclarations ministérielles comme dans les voeux des organisations patronales et syndicales, on aperçoit les premiers appels à un retour aux structures et aux mécanismes de l'économie de guerre que l'on avait un peu prématûrement relégués au magasin aux accessoires.

En ce qui concerne la lutte contre l'inflation, les tentatives empiriques et plus ou moins désordonnées des gouvernements successifs de 1939 à 1948 avaient abouti à donner peu à peu au pouvoir central :

— la maîtrise des changes : autorisation nécessaire de l'Office des changes pour tout achat ou vente de devises,

— la direction du commerce extérieur : licences obligatoires d'importation et d'exportation des marchandises,

— le contrôle des prix et des salaires : homologation obligatoire de toute hausse de prix, blocage des salaires sauf dérogation gouvernementale,

— la répartition des denrées : rationnement et tickets,

— la limitation des revenus : dividendes et tantimes maintenus au niveau des années d'avant-guerre, et prélèvements fiscaux,

— l'orientation de l'épargne : réglementation du commerce de l'or, des bourses de valeurs, lutte contre la thésaurisation.

De toutes ces mesures, seules subsistent actuellement celles concernant les changes et le commerce extérieur, à quelques nuances près, tenant à la libération d'un certain nombre de devises et de marchandises : mais le cadre est intact et, selon l'expression de M. Delouvrier, « s'il ne fait pas disparaître les causes premières de l'inflation, il neutralise l'effet accélérateur des causes secondes, celles qui tiennent à la méfiance dans la monnaie ».

Reverra-t-on prochainement les autres procédés employés, dont le souvenir est encore douloureux chez bien des gens : le rationnement, le blocage des salaires et des prix ou les prélèvements exceptionnels de lutte contre l'inflation? Il est trop tôt pour le dire, mais certains auteurs — et des plus éminents — conseillent de ne pas attendre le développement trop avancé d'un processus inflationniste avant de prendre les mesures de sauvegarde nécessaires.

Il semble que l'on soit encore plus près d'enregistrer des décisions concrètes en ce qui concerne l'autre aspect du dirigisme : l'orientation de la production vers des buts bien déterminés. On sait que le gouvernement peut disposer dans ce domaine de moyens d'action particulièrement énergiques, notamment en ce qui concerne la répartition autoritaire des produits industriels (matières premières, énergie, engrains, etc.) et la direction du crédit.

Les offices de répartition nés au cours de la dernière guerre n'ont pas encore tous disparu et un décret récent vient de conférer à la Direction des industries chimiques et à la Direction des industries mécaniques les pouvoirs donnés en 1943 aux « répartiteurs ». D'autre part, la Banque de France tient toujours en mains le marché du crédit ; la procédure des lettres d'agrément de la Caisse nationale des marchés de l'Etat a été reconduite d'année en année et pourrait, du jour au lendemain, reprendre un rôle actif. Il paraît hors de doute que les nécessités du réarmement et des fabrications prioritaires vont redonner à l'influence étatique dans ce domaine une vigueur nouvelle. Le plan d'emploi et de répartition des matières premières stratégiques semble d'ailleurs postuler la distribution par les soins d'organismes publics des produits importés, et les industries textiles, métallurgiques, mécaniques entre autres doivent s'attendre à revoir circuler les bons-matières de sinistre mémoire.

CONCLUSION

Dira-t-on que le tableau qui précède est particulièrement pessimiste? Ce serait se refuser à voir les choses en face et se réfugier dans une indolence trompeuse. La guerre de Corée a été un tournant financier, qui a fait quitter la voie libérale sur laquelle on s'était engagé depuis un an. Le programme de réarmement a marqué, six mois plus tard, la volonté de ses protagonistes de s'engager sur une autre route, où un objectif essentiel, la production de fabrications de guerre, doit primer tous les autres. C'est dire que l'on entend adopter, pour mener la tâche à bonne fin, une politique économique orientée vers un but bien défini. Croire que l'aimable désordre des idées et des choses dans lequel nous nous complaisons depuis ces six mois pourra durer éternellement, relève de la plus dangereuse illusion. S'imaginer que l'aide extérieure permettra de maintenir la relative facilité de vie actuelle et de suppléer temporairement aux sacrifices qui seront exigés de tous, risque également d'apporter quelques déceptions.

La période transitoire est sur le point de s'achever. L'économie française, face aux nécessités du réarmement, va connaître une nouvelle épreuve et devoir, sous l'empire de la contrainte, consacrer à des préparatifs de destruction, une énergie et des ressources que l'on eût certes préféré voir réservées aux tâches de reconstruction. M. Monnet pouvait célébrer, il y a un an, la fin de l'ère des grandes pénuries. Mais les quantités limitées de ressources énergétiques, les difficultés d'approvisionnement en matières premières, la rigidité du marché du travail vont, malheureusement, rendre indispensable dans un avenir proche le retour aux méthodes autoritaires de répartition et de rationnement et imprimer à la vie économique une physionomie plus austère.

Que l'on est loin des espoirs contenus dans la Charte de l'Atlantique dont l'article 4 apparaît aujourd'hui, moins de dix ans après, tristement anachronique : « Les puissances anglo-saxonnes s'efforceront, compte tenu de leurs obligations existantes, de donner à tous les Etats, grands ou petits, vainqueurs ou vaincus, libre accès au commerce et aux sources de matières premières du monde nécessaires à leur prospérité économique... ».

Philippe Aymard